

Séance plénière du **17 septembre 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **dix-sept** du mois de **septembre** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 11 septembre 2026 par M. le Président, s'est rassemblé à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, sous la présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric - M. CHAUVEAU Benoit - Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU - M. TISSIER Christophe - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine - Mme BAROCHE-LAFFRAT - Mme Anne-Marie COQUERY - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Xavier COLONEL - Mme Christine GUIBLIN - M. Anthony GUIMARD M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJILAT - Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU - Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET - M. MURAT Sébastien – Mme Béatrice LAMOUREUX - M. Gervais MARS - M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX – M. Thierry BEAUVAIS - M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Manuel MICHEL - Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. Eric DELLAMAGGIORE

Membres excusés : M. CASSERA Frédéric - M. Denis REBY - Mme Stéphanie CHAPUIS

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Membres ayant donné pouvoir : Mme FOURNO Frédérique à Mme Sandra TIXIER-MAUDRY
M. Patrick PONSONNAILLE à Mme Martine LEROY
M. Bruno HERNANDO à M. Xavier COLONEL
Mme Christel SOULOY à M. Yannis BONNET
M. Christophe GUIGNEMENT à Mme Josiane BAROCHE-LAFFRAT
Mme Caroline FREGEAI à M. Raymond VANDARD
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Bertrand FLANDIN à M. Christophe TISSIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. RAPEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Désignation des représentants aux comités de pilotage des bassins versants Nièvres et Vrille, Nohain, Mazou

M. Pascal KNOPP avait été désigné comme représentant aux comités de pilotage des bassins versants Nièvres et Vrille, Nohain, Mazou lors du conseil communautaire du 7 mai dernier.

Cependant, suite à l'annulation des élections sur la commune de Pouilly sur Loire au mois de juillet et aux nouvelles élections organisées le 6 septembre dernier, le conseil communautaire étant à nouveau complet, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations qui s'effectuent par vote à main levée.

Contrat Territorial Vrille, Nohain et Mazou

Est candidat : M. Pascal KNOPP

M. Pascal KNOPP ayant obtenu la majorité absolue est désigné(e) pour représenter la Communauté de Communes au sein du comité de pilotage du contrat territorial Vrille, Nohain et Mazou

Contrat Territorial des Nièvres et du Riot

Est candidat : M. Pascal KNOPP

M. Pascal KNOPP ayant obtenu la majorité absolue est désigné comme représentant titulaire pour siéger au comité de pilotage du contrat territorial des Nièvres et du Riot.

Nombre de conseillers : 53
Présents : 42
Pouvoirs : 8
Votants : 50
Pour : 50
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



M. Patrick RAPEAU,
secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le 25/09/2026



ID : 058-200067916-20260917-2026_17_09_05-DE